

# Bris de machines en exploitation

*L'assurance complète pour les machines, les engins, les matériels informatiques et bureautiques des Entreprises*

## AVANTAGES CLÉS

- Pour le matériel informatique, indemnisation en valeur de remplacement à neuf pendant 5 ans
- La garantie s'applique pour les engins mobiles :
  - en exploitation
  - pendant les opérations de démontage, de remontage, de chargement, de déchargement et de manutention nécessitées par leur utilisation
  - à l'occasion de leur circulation ou de leur transport terrestre (y compris sur la voie publique)
- Pour les engins, la vétusté est fixée à dire d'experts mais possibilité de souscrire, pour les engins de moins de trois ans, une garantie « Indemnisation en valeur de remplacement à neuf »
- Une offre personnalisée à un tarif attractif

## PENSEZ UTILE...

- ◆ Déclarer la valeur à neuf de chaque bien garanti
- ◆ Penser à informer votre assureur de toutes adjonctions ou retraits des biens

## Garanties et

## conditions de souscription\*

### UN CONTRAT UNIQUE AVEC DES GARANTIES ADAPTABLES

Sont indemnisés les dommages matériels affectant :

- Les machines stationnaires et installations techniques
- Les engins mobiles
- Les matériels informatiques ou bureautiques

#### ◆ LES GARANTIES DE BASE

- Bris d'origine interne (vice de construction, incendie d'origine interne, incidents d'exploitation tels que rupture par force centrifuge, ...)
- Bris d'origine externe (collisions, attentats, émeutes, vandalisme, ...)
- Bris suite à erreurs humaines (négligences, fausses manœuvres, ...)

#### ◆ LES GARANTIES OPTIONNELLES

Elles permettent d'adapter au mieux votre contrat à vos besoins

- Multirisque (incendie, vol, bris de glaces, dégâts des eaux, frais de retirement)
- Incendie
- Vol
- Bris de glaces
- Valeur de remplacement à neuf
- Effondrement
- Frais de retirement
- Frais de transport
- Honoraires d'experts
- Pertes d'exploitation pour les machines stationnaires

*Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à nous consulter.*

\* Dans les limites du contrat  
Document non contractuel - (Réf. 834.12.2012 - MAJ 03/2016)



## ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances  
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE - 67300 SCHILTIGHEIM  
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX  
Tél. 03 88 37 69 00 - Fax 03 88 37 69 99 - www.camacte.com